

"Le grand bond en arrière"

L'expression du "grand bond en arrière", qui détourne une autre histoire, résume pour Pierre Concialdi, chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales, l'évolution des pensions dans les dernières décennies.

Après "le grand bond en avant", entre l'après-guerre (1950) et les années 80, qui a permis au niveau de vie des retraités de rejoindre celui des actifs, les politiques menées depuis 1993 ont pris systématiquement pour cibles les pensions.

L'AG académique des retraités de Versailles a débattu de ce que mettait en jeu le prétendu "coût" des retraites, avec l'aide de l'intervention très documentée de Daniel Rallet, responsable national chez les retraités du SNES.

La retraite est niée en tant que droit collectif conquis par les salarié.e.s de s'émanciper de l'obligation de travailler tout en assurant leur niveau de vie à un âge où on peut le mieux profiter de sa retraite (60 ans en 1982).

Toutes les réformes successives des retraites ont marqué un recul par rapport à l'existant. Augmentation de la durée de cotisations, report des bornes d'âge, désindexation des pensions par rapport aux salaires, qui augmentent plus que les prix, système de la décote, commencent à peser sur le montant des pensions et les taux de remplacement qui assurent de moins en moins une relative continuité avec le niveau de vie en tant que salarié.e.

Toutes ont été décidées autoritairement en cours de mandat présidentiel pour satisfaire aux injonctions de réformes structurelles que les représentants des gouvernements ne contestent pas dans les instances européennes où ils siègent.

La tendance va s'amplifier avec les entrées tardives dans le métier, les carrières discontinues... Aujourd'hui à 30 ans, un jeune a cotisé en moyenne pour 31 trimestres. Dans le carcan imposé, il lui faudrait travailler jusqu'à 67 ans pour obtenir les 176 trimestres requis pour une carrière complète!

La retraite n'est plus considérée comme une assurance sociale pour l'avenir mais comme une prestation aléatoire.

Au nom du dogme de la réduction des dépenses sociales (les qualifier de "publiques" en escamote sensiblement la nature), puiser dans les pensions déjà liquidées permet des économies immédiates.

Mesures fiscales, gel des pensions, reports successifs de revalorisation, insuffisante de surcroît, et depuis janvier 2018 l'augmentation de la CSG remplissent cette fonction. Quoi d'autre demain? Le sentiment d'"insécurité sociale" gagne aussi les retraité.e.s.

Des projections alarmistes orientent les plus jeunes vers la nécessité d'une épargne privée. Après une étude de l'INSEE en 2014 concluant sur une baisse du pouvoir d'achat des retraités, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) fait le constat en décembre 2017 que, entre 1990 et 2017 le pouvoir d'achat de la pension a réellement diminué; cette diminution est plus forte pour les cadres et les retraités imposables soumis à la CSG (donc 60% des retraités).

Signe d'un cap idéologique politiquement maintenu, ces informations n'émeuvent en rien les pouvoirs publics. Mieux encore, les projections établies par le même COR mettent en perspective "la paupérisation" des retraités à terme avec une réduction de la part des pensions dans le PIB passant de 14,9% en 2013 à 11,1% en 2060 avec un nombre de retraité.e.s plus important.

En finir avec la solidarité intergénérationnelle, individualiser les retraites, faire disparaître ce qu'il reste de droits dans les régimes spéciaux (SNCF, Fonction Publique), voilà bien une tendance à laquelle les projets de réformes du Président voudraient apporter une conclusion bien libérale et franchement catastrophique.

Et bien évidemment, les campagnes d'intoxication et de stigmatisation des retraité.e.s sont chargées de verrouiller le débat sur les contre-propositions de financement des retraites.

Combien coûtent aux retraites les exonérations de cotisations patronales, toujours plus importantes, qui sont des trappes à bas salaires, n'ont pas créé d'emplois ni aidé à développer le commerce extérieur? Combien coûtent aux retraites la flambée des dividendes au détriment des salaires?

Quel est le coût économique et social du chômage entretenu à un haut niveau par les politiques d'austérité répétées? Et comme les services publics sont un facteur déterminant aussi pour le pouvoir d'achat et la lutte contre les inégalités, combien coûtent au pays les milliards placés dans les paradis fiscaux au sein de l'Europe et ailleurs? Les mesures fiscales favorables aux plus aisés et aux détenteurs de capitaux?

La place des retraité.e.s dans une société où l'espérance de vie (assez du vieillissement!) devrait permettre de se projeter davantage et mieux dans l'avenir relève d'une autre redistribution des richesses, réelles, d'un autre modèle de société, plus solidaire et plus juste. C'est ce que le SNES-FSU continue de porter. Nous vous renvoyons aussi au dossier de l'US Retraités qui vient d'arriver.

Martine Beauju-Barlier.

avec les notes de travail de Mireille Breton, Laurence Gauthier et Dominique Oger-Cukierman